

Activités parascolaires

St-Léon-de-Westmount



2018-2019

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES 2018-2019

**** Changement de procédure pour les inscriptions****

Période d'inscription : 1^{er} au 10 mai 2018

Chers parents,

Lors de la prochaine année scolaire, les élèves de l'école St-Léon-de-Westmount pourront à nouveau bénéficier du programme d'activités parascolaires comme cette année, mais avec quelques modifications. En effet, **l'inscription se fera à la fin de cette année plutôt qu'au début de l'année prochaine.** Cette nouvelle formule facilitera la gestion pour le service de garde. Nouvelles mesures : **Vous devrez avoir payé tous les frais de garde de l'année en 2017-2018 et ce, au plus tard le 7 juin 2018** pour y être éligible. Les frais des parascolaires de l'an prochain devront être totalement payés au début de l'année scolaire. **La date d'échéance est le vendredi 31 août 2018.** Un rappel vous sera envoyé au mois d'août par courriel. Si les frais ne sont pas acquittés avant cette date, la place sera automatiquement distribuée à un autre enfant.

*****Astuce :** *Vous pourriez programmer le paiement par internet via votre institution bancaire à la date du 27 ou 28 août afin que nous puissions le recevoir à temps pour le vendredi 31 août, ce qui vous assurerait votre place officiellement. Vous trouverez la procédure du paiement par internet sur le site de l'école à l'onglet service de garde sur le lien paiement internet. Tout est indiqué.*

Adresse du site de l'école : <http://st-leon-de-westmount.csdm.ca>

Parascolaires 2018-2019

Comme par les années passées, le service de garde prendra encore en charge les activités parascolaires pour des raisons administratives et de sécurité. Les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde le soir devront préalablement être inscrits les soirs de leur(s) activité(s). Des frais de 5,00 \$ vous seront facturés pour chaque soirée d'activité. Toutefois, ils auront une collation fournie et pourront bénéficier du service de garde jusqu'à 18 h. De plus, si le cours est annulé, votre enfant fera ses devoirs et sera intégré à l'activité régulière du service de garde. Pour les enfants qui fréquentent déjà le service de garde de façon « régulière », il n'y aura aucun changement.

Vous trouverez ci-dessous, la description des activités, deux tableaux importants à conserver ainsi que le formulaire d'inscription à remplir. Afin de nous aider dans la gestion des parascolaires, nous vous demandons de remplir un formulaire par enfant.

Description des activités et formulaire d'inscription

Vous trouverez la description des cours ainsi que les coûts liés à chacune des activités sur le site Internet de l'école dès maintenant :

<http://st-leon-de-westmount.csdm.ca/files/Activites-parascolaires.pdf>

Veillez imprimer et remplir le formulaire d'inscription qui sera disponible à partir du 30 avril 2018 sur le site de l'école. Si ce n'est pas possible pour vous d'imprimer à partir de votre domicile ou de votre lieu de travail, vous pourrez passer au SDG vous procurer un formulaire.

La période d'inscriptions se déroulera du lundi 1er au jeudi 10 mai 2018 inclusivement. Le formulaire d'inscription doit être retourné dans une enveloppe au service de garde avant la date d'échéance. **Les places étant limitées, les premiers arrivés seront les premiers inscrits.** Veuillez noter que nous ne prendrons aucune inscription à partir du 11 mai, et ce, sous aucun prétexte. S'il reste des places disponibles, elles seront offertes aux nouveaux élèves qui débiteront l'an prochain. Nous conseillons aux élèves de première année de

s'inscrire à une activité seulement. Nous vous demandons, pour les autres degrés du primaire de limiter à 2 le choix des activités de votre enfant.

Notez qu'il n'y aura **aucune confirmation téléphonique** de l'inscription de votre enfant. Nous vous aviserons seulement si votre enfant ne peut pas participer à une activité, parce que le nombre maximum d'inscriptions est atteint, parce qu'un changement est nécessaire, ou parce que l'activité est annulée faute d'un nombre insuffisant d'inscriptions. **Les listes des enfants inscrits aux différentes activités seront affichées au local d'accueil du service de garde.**

PAIEMENT

Le coût de l'activité choisie vous sera facturé par le service de garde et sera payable dès la première semaine de l'année prochaine, soit du 27 au 31 août. Pour valider l'inscription de votre enfant, il est **obligatoire** d'envoyer le **formulaire d'inscription**.

De plus, vous devez avoir payé les frais d'inscription au plus tard le vendredi 31 août. Si les frais ne sont pas acquittés avant cette date, nous serons dans l'obligation d'annuler son inscription et offrir la place à un autre enfant. (Veuillez noter que les modes de paiement sont : **argent comptant, carte de débit ou par internet via votre compte bancaire**).

***Concernant les paiements pour ceux qui choisissent l'activité " Karaté ", voir les instructions supplémentaires dans le document " Description des activités " numéro 5.

Comme les activités parascolaires doivent s'autofinancer, il nous est impossible d'accorder une réduction des tarifs. De même, aucun remboursement ne peut être effectué après le début des cours, sauf pour une annulation de l'activité par l'école.

DISCIPLINE

Notre objectif est que les enfants apprennent en s'amusant. Cependant, par respect pour les autres élèves et de l'animateur, afin de maintenir un climat propice à l'apprentissage, le code de vie de l'École St-Léon-de-Westmount est toujours en vigueur, en tout temps, lors des activités parascolaires.

L'élève dont le comportement est inadéquat recevra un avertissement écrit. Après trois avertissements, l'élève n'aura plus accès à l'activité et ce, sans remboursement de la partie restante des cours.

CONGÉ

Comme à chaque année, plusieurs journées de congé sont déjà inscrites au calendrier scolaire. Lors de ces journées, les activités parascolaires sont annulées.

En espérant que la programmation 2018-2019 saura vous plaire!

Patrick Champagne et Nathalie Meunier,
Coordonnateurs des activités parascolaires

Parascolaires 2018-2019

Calendrier des activités

Du 1er au 10 mai 2018 : Inscription
Semaine du : **24 septembre** Début des cours

À noter que lors des journées pédagogiques, il n'y a pas de cours : ils sont reportés à la fin de la session.

Journées où il n'y a pas de cours

Lundi : 1^e et 8 octobre 2018, 7 et 28 janvier 2019, 11 mars, 22 avril 2019.

Mardi : Aucune

Mercredi : 20 février 2019

Jeudi : 1^e novembre 2018

Semaine avant les fêtes (du 17 au 21 décembre

Période des Fêtes : du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019

Semaine de relâche : du 4 au 8 mars 2019

Derniers cours de l'année

Les cours du lundi se termineront le 27 mai

Les cours du mardi se termineront le 9 avril

Les cours du mercredi se termineront le 17 avril

Les cours du jeudi se termineront le 18 avril

1- Chorale

- Tu aimes chanter, découvrir d'autres cultures et d'autres langues?
- Tu aimes travailler avec les autres?
- Oui, tu devrais alors vraiment faire partie de la chorale de l'école St-Léon-de-Westmount.

Prof : Pit Ling Lau

Coût : **180.00 \$**

Durée : 25 semaines

Minimum d'enfants :

12

Maximum d'enfants :

20

Quand : **Lundi, de 15 h 15 à 16 h 15**

S'adresse à : 2^e à 6^e année

Cette activité est admissible à un crédit d'impôt au gouvernement fédéral

2-Piano :



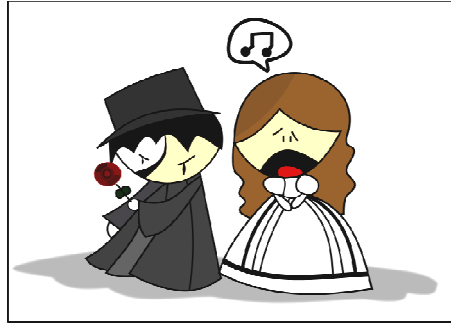
Une approche enthousiaste qui permet à l'élève d'apprendre ou de renforcer les différentes techniques reliées à l'art du clavier. Cette activité demande un minimum de travail à la maison d'une quinzaine de minutes par jour. **Il s'avère donc obligatoire de posséder un clavier à la maison.**

Tout le matériel requis est inclus dans le coût de l'inscription. Concernant le cahier de piano fourni, (duo-tang pochette) sachez que votre enfant en est responsable et qu'il doit toujours l'apporter à l'école, le jour de son cours.

Prof :	Simon Chaussé	Minimum d'enfants :	8
Coût :	180.00 \$	Maximum d'enfants :	12
Durée :	25 semaines		
Quand :	Mardi de 15 h 15 à 16 h 15 Mardi de 16 h 15 à 17 h 15 Jeudi de 15 h 15 à 16 h 15 Jeudi de 16 h 15 à 17 h 15	S'adresse à :	Intermédiaire 2^e à 6^e année Intermédiaire 2^e à 6^e année Débutant 2^e à 6^e année Débutant 2^e à 6^e année

Cette activité est admissible a un crédit d'impôt au gouvernement fédéral

3-Moi Star* et Moi, mini Star*



Thématique pour 2018-2019 : **Comédie musicale** : Initiation au monde du spectacle comportant danses chorégraphiques, chansons, développement de la personnalité artistique. Programme réalisé par une artiste chanteuse qui œuvre depuis plusieurs années dans le milieu du spectacle. Ce parascolaire est tout désigné pour les enfants ayant un attrait pour les arts de la scène. Bienvenue aux enfants ayant déjà un talent artistique à exploiter. Un spectacle sera offert à la fin de l'année.

Prof:		Minimum d'enfants :	8
Coût :	200.00\$	Maximum d'enfants :	12
Durée :	25 semaines		
Quand :	Mercredi de 15h15 à 16h15	S'adresse à :	1^{re} à 3^e année
Quand	Mercredi de 16h15 à 17h15	S'adresse à :	4^e à 6^e année

Cette activité est admissible a un crédit d'impôt au gouvernement fédéral

4- Improvisation :



L'improvisation est l'activité idéale pour vaincre sa timidité, développer sa confiance en soi, mais surtout pour utiliser sa spontanéité et son sens de l'humour. Avec des exercices amusants et des confrontations en équipe, vos enfants apprendront les rudiments de cette superbe activité. Des fous rires garantis !

Prof: Académie les petits As
Coût : **210.00\$**
Durée : 25 semaines

Minimum d'enfants : **13**
Maximum d'enfants : **16**

Quand : **Mardi de 15 h 15 à 16 h 15**

S'adresse à : **3^e à 6^e année**

Cette activité est admissible a un crédit d'impôt au gouvernement fédéral

5-Karaté

CONCENTRATION & DISCIPLINE !

Le Karaté vise à développer chez les jeunes : l'agilité, les réflexes et la confiance en soi. L'apprentissage des " Kiai et Kata " accroît la souplesse et la coordination. Ce cours a pour objectifs : la discipline, la concentration, l'entraide et l'auto-défense. Aucun acte de violence n'est toléré. Le style de karaté se nomme le " Kyokushinkai ", une forme de karaté japonais.

Notez que le port du **Kimono est obligatoire**. Il vous en coûtera **45 \$** pour vous le procurer. L'instructeur se chargera de noter la grandeur des enfants lors du premier cours. Grâce à un bon travail soutenu, l'enfant pourrait se mériter deux écussons à apposer sur son kimono, moyennant un coût pour chacun d'eux. À ce sujet, une note vous parviendra après le début des cours.

En plus d'être un outil de grande motivation pour l'enfant qui suit ses cours, toute l'année, ce passage de la ceinture est une étape importante pour celui-ci. C'est la récompense de tous les efforts fournis. Toutefois, l'instructeur verra à vous informer par lettre sur le droit au passage de la ceinture de votre enfant. Le passage de ceinture se déroulera un samedi à l'École de karaté André Gilbert.

Inscription : 165,00 \$
Kimono et ceinture: 40\$ et 50\$ (payable à l'école de karaté)

À se procurer aussi, un sac en toile, (genre sac à souliers) mais surtout, ne pas oublier d' identifier sac et vêtements de karaté de votre enfant.

Prof:	Ecole de karaté André Gilbert	Minimum d'enfants :	20
Coût :	165.00\$	Maximum d'enfants :	30
Durée :	25 semaines		

Quand : **Mardi, de 15 h 15 à 16 h 15** **S'adresse à :** **1^{re}-2^e année**
Mercredi, de 15 h 15 à 16 h 15 **3^e à 6^e année**

Attention - votre enfant est responsable de ses vêtements

Cette activité est admissible a un crédit d'impôt au gouvernement fédéral

6- Arts dramatiques



Lors de ce programme très amusant, les enfants auront la chance d'approfondir de nombreuses facettes des arts dramatiques (improvisation, jeux de rôles, mimes, diction, projection de la voix, théâtre, etc.) à l'aide de plusieurs jeux et exercices. Dans ce cours, ils développeront leur créativité et leur confiance en eux.

Pour plus d'informations : www.petitsas.com

Prof:	Académie les Petits As	Minimum d'enfants :	13
Coût :	210.00 \$	Maximum d'enfants :	16
Durée :	25 semaines		

Quand : **Judi de 15 h 15 à 16 h 15** S'adresse à : **1^{re} et 2^e année**

Cette activité est admissible a un crédit d'impôt au gouvernement fédéral

7-Sciences

Le programme de Sciences permet aux enfants de manipuler, d'expérimenter et surtout de découvrir certaines facettes du monde scientifique. À l'aide d'expériences amusantes, votre enfant pourra apprendre et surtout reconnaître différents phénomènes scientifiques. Votre enfant fera beaucoup de découvertes.



Prof: Les petits As
Coût : **250.00\$**
Durée : 25 semaines

Minimum d'enfants : **13**
Maximum d'enfants : **20**

Quand : **Lundi de 15h15 à 16h15**
Mercredi de 15h15 à 16h15

S'adresse à : **1^{re} et 2^e année**
3^e à 6^e année

Cette activité est admissible a un crédit d'impôt au gouvernement fédéral

8-Gardien averti et premiers soins :

Gardiens avertis :

Ce cours offert par nos animateurs dynamiques et certifiés, a pour but de préparer vos enfants à devenir des gardiens d'enfants compétents et consciencieux. Au cours de la session, plusieurs sujets seront traités tels que les cas d'urgences, les cas problèmes, les soins, l'alimentation et la sécurité de l'enfant.

Critères de réussite : Assister à tous les cours, démontrer son sens des responsabilités et réussir l'examen final.

Secouristes (premiers soins) :

Les participants auront la chance d'apprendre la sécurité dans leurs activités quotidiennes et comment prévenir des blessures. De plus, ils apprendront comment agir en situation d'urgences et à réduire la gravité d'une blessure en prodiguant les premiers soins. Au cours de la session, plusieurs sujets seront traités tels que les cas d'urgences, les fractures, les allergies, la sécurité à la maison, les blessures mineures, etc. Un cours essentiel pour tous !

École:	Les petits As	Minimum d'enfants : 11
Coût :	100.00\$	Maximum d'enfants : 20
Durée :	6 semaines (10 heures)	
Quand :	Lundi de 15h15 à 17h00	S'adresse à : 5-6^e année
	À partir de janvier	

9-Échecs

Association Échecs et Math – Vers une pensée logique !

Le jeu des échecs a fait ses preuves pour le développement d'une pensée logique. Le programme d'apprentissage est reconnu par la Fédération canadienne des Échecs.

Chaque leçon théorique est suivie d'une période de pratique individuelle sur des feuilles d'exercices et se termine par des parties entre joueurs, pendant lesquelles les enfants accumulent des points.

Lorsque certaines notions sont acquises, les élèves sont invités à participer à plusieurs tournois du Club Échecs et Maths, moyennant des frais d'une douzaine de dollars (12 \$). Ils rencontrent alors des joueurs de même calibre, provenant de différentes écoles de Montréal. L'an passé, nos élèves ont encore fait très bonne figure lors de ces tournois.

École:	Ass. Échecs & Maths	Minimum d'enfants :	10
Coût :	210 \$	Maximum d'enfants :	12
Durée :	25 semaines		

Quand :	Mardi de 15 h 15 à 16 h 15 Mercredi de 15 h 15 à 16 h 15 Jeu de 15 h 15 à 16 h 15	S'adresse à :	Intermédiaire 2^e à 6^e année Débutant 1^{re} et 2^e année Inter-avancé 2^e à 6^e année
---------	--	---------------	--

Les groupes de débutants, intermédiaires et avancés sont déterminés en fonction du niveau de l'enfant et du nombre d'années d'expérience.

Notez toutefois, qu'il se peut qu'un enfant ayant fait une année d'échecs soit à nouveau inscrit pour une deuxième année dans le cours d'échecs-débutants du mercredi. Ceci serait dû à la nécessité de parfaire ses stratégies et d'en comprendre le fonctionnement, parce qu'il n'aurait pas atteint le niveau désiré. D'autre part, un élève peut être admis dans un groupe plus avancé s'il est de niveau supérieur à son classement.

Cette activité est admissible a un crédit d'impôt au gouvernement fédéral